

**Centraide Haute-Côte-Nord  
Manicouagan**

États financiers  
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan,**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRAIDE HAUTE-CÔTE-NORD MANICOUAGAN** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.* <sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada  
Le 18 mai 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A128584

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

### PRODUITS

|                        |                   |            |
|------------------------|-------------------|------------|
| Dons de campagne       | <b>843 976 \$</b> | 795 253 \$ |
| Dons non récurrents    | <b>5 031</b>      | 14 000     |
| Intérêts               | <b>9 394</b>      | 2 152      |
| Subventions (annexe A) | <b>72 560</b>     | 12 741     |

---

|  |                |         |
|--|----------------|---------|
|  | <b>930 961</b> | 824 146 |
|--|----------------|---------|

### FRAIS DE COLLECTE DE FONDS (annexe C)

|  |                |         |
|--|----------------|---------|
|  | <b>109 468</b> | 123 334 |
|--|----------------|---------|

### FRAIS DE PROGRAMMES

|                                       |                |         |
|---------------------------------------|----------------|---------|
| Allocations aux organismes (annexe B) | <b>792 640</b> | 670 150 |
| Programmes - Centraide (annexe E)     | <b>164 177</b> | 101 169 |

---

|  |                  |         |
|--|------------------|---------|
|  | <b>1 066 285</b> | 894 653 |
|--|------------------|---------|

### INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

|  |                     |             |
|--|---------------------|-------------|
|  | <b>(135 324) \$</b> | (70 507) \$ |
|--|---------------------|-------------|

---

## Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

|   | Investi en<br>immobili-<br>sations<br>corporelles et<br>actif<br>incorporel | Non affecté | Total      | Total      |
|---|---|-------------|------------|------------|
| <b>SOLDE</b> , début de l'exercice        | 9 363 \$  | 529 693 \$  | 539 056 \$ | 609 563 \$ |
| Insuffisance des produits sur les charges | (2 458)   | (132 866)   | (135 324)  | (70 507)   |
| <b>SOLDE</b> , fin de l'exercice          | 6 905 \$  | 396 827 \$  | 403 732 \$ | 539 056 \$ |

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

## BILAN

Au 31 mars

2023

2022

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

|                   |           |           |
|-------------------|-----------|-----------|
| Encaisse          | 31 090 \$ | 16 501 \$ |
| Compte épargne    | 627 355   | 807 647   |
| Créances (note 3) | 21 916    | 2 657     |

**680 361** 826 805

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

**3 348** 4 450

#### ACTIF INCORPOREL (note 5)

**5 130** 7 086

**688 839 \$** 838 341 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

|   |            |            |
|---|------------|------------|
| Dettes de fonctionnement (note 6)                                 | 148 697 \$ | 130 437 \$ |
| Apports reportés (note 7)   | 94 837     | 126 675    |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8) | 40 000     | -          |

**283 534** 257 112

#### DETTE À LONG TERME (note 8)

- 40 000

#### APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À UN ACTIF INCORPOREL (note 9)

**1 573** 2 173

**285 107** 299 285

### ACTIF NET

|  |         |         |
|--|---------|---------|
| Investi en immobilisations corporelles et actif incorporel | 6 905   | 9 363   |
| Non affecté  | 396 827 | 529 693 |

**403 732** 539 056

**688 839 \$** 838 341 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

|  |              |             |
|--|--------------|-------------|
| Insuffisance des produits sur les charges                          | (135 324) \$ | (70 507) \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie                              |              |             |
| Amortissement des immobilisations corporelles                      | 1 102        | 1 102       |
| Amortissement d'un actif incorporel                                | 1 956        | 1 956       |
| Amortissement des apports reportés afférents à un actif incorporel | (600)        | (600)       |

(132 866) (68 049)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

(32 837) 174 348

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(165 703) 106 299

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

824 148 717 849

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

658 445 \$ 824 148 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

|                |            |            |
|----------------|------------|------------|
| Encaisse       | 31 090 \$  | 16 501 \$  |
| Compte épargne | 627 355    | 807 647    |
|                | 658 445 \$ | 824 148 \$ |

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, recueille des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Tous les dons sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus, à l'exception des dons grevés d'affectations externes. Par conséquent, aucune promesse de dons à recevoir n'est comptabilisée.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

#### Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Ventilation des charges

L'Organisme engage des frais de gestion et d'administration générale afin de soutenir ses secteurs de fonctionnement. Il répartit ces frais entre les frais de collecte de fonds et les programmes en utilisant la méthode de répartition fondée sur les heures consacrées aux activités réalisées. Selon cette méthode, les frais de gestion et d'administration générale tels qu'ils figurent aux annexes A et C sont répartis comme suit :

- L'Organisme impute 60 % aux frais de collecte de fonds et 40 % aux programmes.

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qui sont évaluées au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux suivant :

|                         |      |
|-------------------------|------|
| Équipement de bureau    | 10 % |
| Équipement informatique | 20 % |

#### Actif incorporel

Le site Web est comptabilisé au coût.

L'amortissement de l'actif incorporel et des apports reportés afférents est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

#### Allocations aux organismes

Les allocations aux organismes sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont payées ou à payer lorsque les sommes sont engagées et autorisées par une résolution du conseil d'administration.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. CRÉANCES

|                         | <b>2023</b>      | 2022     |
|-------------------------|------------------|----------|
| Subventions à recevoir  | <b>7 334 \$</b>  | -        |
| Intérêts                | <b>5 686</b>     | -        |
| Taxes à la consommation | <b>1 792</b>     | 2 657    |
| Autres                  | <b>7 104</b>     | -        |
|                         | <b>21 916 \$</b> | 2 657 \$ |

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                         | 2023     |                      | 2022         |
|-------------------------|----------|----------------------|--------------|
|                         | Coût     | Amortissement cumulé | Valeur nette |
| Équipement de bureau    | 3 402 \$ | 2 025 \$             | 1 377 \$     |
| Équipement informatique | 3 812    | 1 841                | 1 971        |
|                         | 7 214 \$ | 3 866 \$             | 3 348 \$     |

### 5. ACTIF INCORPOREL

|          | 2023     |                      | 2022         |
|----------|----------|----------------------|--------------|
|          | Coût     | Amortissement cumulé | Valeur nette |
| Site Web | 9 782 \$ | 4 652 \$             | 5 130 \$     |

### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

|                             | 2023       | 2022       |
|-----------------------------|------------|------------|
| Comptes fournisseurs        | 2 513 \$   | 504 \$     |
| Allocations aux organismes  | 132 000    | 119 168    |
| Salaires et vacances courus | 14 184     | 10 765     |
|                             | 148 697 \$ | 130 437 \$ |

### 7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des contributions de la Fondation Lucie et André Chagnon et du Fonds de relance des services communautaires de Centraide Canada - United Way du Canada non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 7. APPORTS REPORTÉS (suite)

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

|  | 2023              | 2022       |
|--|-------------------|------------|
| <b>SOLDE</b> , début de l'exercice                       | <b>126 675 \$</b> | - \$       |
| Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice | <b>(47 513)</b>   | -          |
| Montants reçus au cours de l'exercice                    | <b>15 675</b>     | 126 675    |
| <b>SOLDE</b> , fin de l'exercice                         | <b>94 837 \$</b>  | 126 675 \$ |

### 8. DETTE À LONG TERME

|  | 2023             | 2022      |
|--|------------------|-----------|
| Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2025 <sup>1</sup> | <b>40 000 \$</b> | 40 000 \$ |
| Portion échéant au cours du prochain exercice  | <b>40 000</b>    | -         |
|  | <b>- \$</b>      | 40 000 \$ |

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice est le suivant :

2024 - 40 000 \$

<sup>1</sup> L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 20 000 \$ reçue en 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2024.

### 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À UN ACTIF INCORPOREL

Les apports reportés afférents à un actif incorporel représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'un site Web. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

|                                     | 2023            | 2022     |
|-------------------------------------|-----------------|----------|
| <b>SOLDE</b> , début de l'exercice  | <b>2 173 \$</b> | 2 773 \$ |
| Montants amortis dans les résultats | <b>(600)</b>    | (600)    |
| <b>SOLDE</b> , fin de l'exercice    | <b>1 573 \$</b> | 2 173 \$ |

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

L'Organisme détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

### A - SUBVENTIONS

|  |                  |                  |
|--|------------------|------------------|
| Centraide Canada - United Way                                      | 3 563 \$         | - \$             |
| Emploi-Québec (remboursement)                                      | -                | (2 631)          |
| Fondation Lucie et André Chagnon                                   | 43 950           | -                |
| Innovation et Développement Manicouagan                            | -                | 13 737           |
| Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation              | 24 447           | -                |
| MRC Haute-Côte-Nord  | -                | 1 035            |
| Amortissement des apports reportés afférents à un actif incorporel | 600              | 600              |
|  | <b>72 560 \$</b> | <b>12 741 \$</b> |

### B - ALLOCATIONS AUX ORGANISMES

|  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| Allocations aux organismes                 | 747 000 \$        | 682 400 \$        |
| Désengagement d'allocations aux organismes | -                 | (12 250)          |
| Elle Centraide                             | 4 565             | -                 |
| Projet Fondation Lucie et André Chagnon    | 41 075            | -                 |
|  | <b>792 640 \$</b> | <b>670 150 \$</b> |

### C - FRAIS DE COLLECTE DE FONDS

|  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| Salaires et avantages sociaux                            | 66 781 \$         | 79 639 \$         |
| Frais de gestion et d'administration générale (annexe D) | 15 702            | 16 502            |
| Frais postaux  | 593               | 593               |
| Intérêts et frais bancaires                              | 1 279             | 1 082             |
| Matériel de campagne                                     | 22 024            | 21 475            |
| Publicité et promotion                                   | 3 089             | 4 043             |
|  | <b>109 468 \$</b> | <b>123 334 \$</b> |

# Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan

---

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

---

### D - FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

|   |          |          |
|---|----------|----------|
| Assurances                                    | 1 331 \$ | 988 \$   |
| Électricité                                   | 302      | 386      |
| Fournitures de bureau et papeterie            | 6 363    | 6 336    |
| Frais de déplacements                         | 3 101    | 2 050    |
| Loyer   | 4 544    | 4 446    |
| Photocopies et location                       | 1 620    | 1 921    |
| Services professionnels                       | 3 945    | 6 149    |
| Télécommunications                            | 1 906    | 2 169    |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 102    | 1 102    |
| Amortissement d'un actif incorporel           | 1 956    | 1 956    |
|   | <hr/>    | <hr/>    |
|   | 26 170   | 27 503   |
| Attribution aux frais de collecte de fonds    | (15 702) | (16 502) |
| Attribution aux programmes - Centraide        | (10 468) | (11 001) |
|   | <hr/>    | <hr/>    |
|   | - \$     | - \$     |

---

### E - PROGRAMMES - CENTRAIDE

|   |            |            |
|---|------------|------------|
| Salaires et avantages sociaux   | 49 264 \$  | 33 797 \$  |
| Cotisations versées à Centraide Canada  | 13 809     | 9 278      |
| Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)                          | 10 468     | 11 001     |
| Programme "Mobilisation communautaire"  | 47 316     | 35 458     |
| Programme "Retour en classe"  | 549        | 806        |
| Programme "Secours aux familles"  | 14 825     | 10 829     |
| Projet "Opération du service de référence communautaire par un organisme externe" | 27 946     | -          |
|   | <hr/>      | <hr/>      |
|   | 164 177 \$ | 101 169 \$ |

---